



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

11 mai 2020

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Norbert tenue le lundi 11 mai à 20h00, au lieu ordinaire des séances, au 4 rue Laporte Saint-Norbert, à HUIS-CLOS par ZOOM CONFÉRENCE due au COVID-19, à laquelle sont présents :

Monsieur le maire : Michel Lafontaine
Mesdames les conseillères : Hélène Houde
Lise L'Heureux
Messieurs les conseillers : Michel Fafard
Cédric St-Amand
Stéphane Funaro
Patrick Pilon

Les membres présents forment quorum sous la présidence de M. le maire Michel Lafontaine.

Est aussi présente par ZOOM CONFÉRENCE, madame Caroline Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT que le Gouvernement prolonge l'urgence sanitaire jusqu'au 13 mai 2020

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par ZOOM CONFÉRENCE.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Houde, appuyé par monsieur Michel Fafard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

11 mai 2020

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par ZOOM CONFÉRENCE

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

(1) Ouverture de la séance

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 20h05

Administration

(2) Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Patrick Pilon
Appuyé par monsieur Michel Fafard et résolu

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous, la section affaires nouvelles demeurant ouverte :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions (maximum 5 minutes concernant l'ordre du jour)

ADMINISTRATION

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril
5. Dépôt des rapports des dépenses et paiements autorisés et des salaires pour la période du 1er au 30 avril 2020
6. Approbation de la liste des comptes à payer au 7 mai et autorisation de paiement
7. Dépôt des états comparatifs des revenus et des dépenses au 30 avril 2020
8. Facturation du bac brun et du bac de cuisine à la Municipalité de Saint-Cléophas
9. Adjudication de contrat pour la réalisation des travaux-Réfection du ponceau de la Route de la Ligne Sainte-Anne suite à un appel d'offre public sur SEAO
10. Autorisation d'achat de 4 chapiteaux pour le Marché fermier
11. Nomination de monsieur Stéphane Robitaille au poste de responsable des travaux publics
12. Fermeture des bureaux municipaux pour les vacances estivales
13. Augmentation salariale de madame Marie-Claude Pouliot
14. Autorisation de dépense pour l'acte de vente par Me. Adelard Éthier

2020-05-101



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

11 mai 2020

15. Donner à contrat la mise à jour du site web à madame Elisabeth Boucher

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSPORT ET VOIRIE

16. Autorisation de dépense pour l'achat du balai pour le Kubota
17. Autorisation de dépense pour acheter des encrages aux balises Peds Zone
18. Autorisation de dépense pour la génératrice 9000 watt
19. Autorisation de dépense pour le projet luminaire domaine Ouellet

HYGIÈNE ET ENVIRONNEMENT

20. Autorisation de dépenses pour la réparation du branchement de l'égout sur un terrain en construction dans le domaine Ouellet

LOISIRS ET CULTURE

21. Installation des modules de jeux et subventions

SUIVI ET AFFAIRES NOUVELLES

22. Période de questions
23. Levée de l'assemblée

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2020-05-102

(4) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril

Considérant que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril, que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu ledit procès-verbal;

Il est proposé par monsieur Michel Fafard
Appuyé par monsieur Stéphane Funaro et résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril soit adopté tel que présenté.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

2020-05-103

(5) Dépôt du rapport des dépenses et paiements autorisés pour la période du 1er au 30 avril 2020



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

11 mai 2020

Sur proposition de monsieur Patrick Pilon, appuyé par madame Lise L'Heureux et résolu que le conseil approuve la liste des chèques émis, déboursés directs, au montant de 109 749.96\$ et des salaires payés, au montant de 12 632.62\$ au cours du mois d'avril 2020.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2020-05-104

(6) Approbation de la liste des comptes à payer au 7 mai 2020 et autorisation de paiement

Sur proposition de madame Hélène Houde appuyé par monsieur Michel Fafard et résolu que le conseil approuve la liste déposée des comptes à payer aux fournisseurs, datée du 7 mai 2020, totalisant un montant de 45 760.77\$ et en autorise le paiement.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

(7) Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses au 30 avril 2020

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait dépôt au conseil des états comparatifs des revenus et dépenses au 30 avril 2020.

2020-05-105

(8) Facturation du bac brun et du bac de cuisine à la Municipalité de Saint-Cléophas

Considérant que le propriétaire du 3962 rang Sainte-Anne à Saint-Cléophas profite du service de collecte des matières résiduelles et organiques à partir de 2020, offert par la Municipalité de Saint-Norbert;

Considérant que la municipalité ne peut envoyer un compte de taxes à un propriétaire d'un lot situé à l'extérieur de son territoire ;

Considérant le montant pour le bac brun est de 30.78\$ et pour le bac de cuisine est de 2.52\$

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par madame Lise L'Heureux
Appuyé par monsieur Michel Fafard et résolu,



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

11 mai 2020

De facturer la Municipalité de St-Cléophas pour un bac brun au montant de 30.78\$ et pour un bac de cuisine au montant de 2.52\$

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2020-05-106

(9) Adjudication de contrat pour la réalisation des travaux- Réfection du ponceau de la Route de la Ligne Sainte-Anne suite à un appel d'offre public sur SEAO

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Norbert désire procéder à des travaux de réfection du ponceau de la Ligne Sainte-Anne ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Norbert a demandé des soumissions par appel d'offres public en publiant un avis public dans le journal local et sur le système électronique SEAO, tel que le requiert la loi, pour la réalisation de travaux réfection du ponceau de la Route de la ligne Sainte-Anne ;

CONSIDÉRANT que huit (8) soumissions ont été reçues et que le processus d'ouverture s'est fait dans les délais prescrits par la loi en présence de témoins et filmé. La vidéo a été ajoutée dans la section addenda de l'avis public le 20 avril dernier, procédure demandée par le Gouvernement du Québec, dû à la Covid-19, à savoir :

1) Jobert Inc.	405 616.85\$
2) Excavation Normand Majeau	439 972.63\$
3) B.Lessard Excavation	457 381.41\$
4) Excavation Michel Chartier	460 333.46\$
5) Sintra Inc. Lanaudière-Laurentides	498 386.73\$
6) Alide Bergeron et fils Ltée	578 685.27\$
7) BLR Excavation	584 287.98\$
8) Construction et Pavage Boisvert Inc	626 819.33\$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Michel Fafard
Appuyé par monsieur Patrick Pilon et résolu,

D'adjudiquer le contrat pour la réalisation des travaux de réfection du ponceau de la route de la Ligne Sainte-Anne à la firme Jobert inc., cette compagnie ayant déposé la plus basse soumission



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

11 mai 2020

conforme selon l'acte de conformité reçue par monsieur Stéphane Allard, aux documents contractuels et, sur la base des prix unitaires inscrits au bordereau de soumission, suivant les quantités estimées, au montant de 405 616.85 \$ (taxes incluses).

Que cette dépense soit financée à même le budget de fonctionnement 2020.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2020-05-107

(10) Autorisation d'achat de 4 chapiteaux pour le Marché fermier

Considérant que dans le budget pour la Marché fermier adopté par le conseil, inclut l'achat de chapiteaux;

Considérant que des mesures de distanciations sociales sont prises pour le Marché fermier dans le cadre de la COVID-19;

Considérant que l'achat de chapiteaux se fera en deux étapes afin d'évaluer le besoin selon l'espace et le nombre de maraichers;

Considérant le prix unitaire d'un chapiteau est de 202.92\$ plus taxe plus 130\$ de livraison;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par monsieur Michel Fafard
Appuyé par madame Lise L'Heureux et résolu,

D'autoriser l'achat de 4 chapiteaux au montant unitaire de 202.92\$ plus taxe pour le Marché fermier plus 130\$ pour la livraison

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur St-Amand s'abstient de vote dû à son implication au sein du Marché fermier

2020-05-108

(11) Nomination de monsieur Stéphane Robitaille au poste de responsable des travaux publics

Considérant l'ouverture et l'affichage du poste de Responsable aux travaux publics ;



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

11 mai 2020

Considérant que monsieur Stéphane Robitaille travaille au sein de la Municipalité et qu'il en connaît le fonctionnement ;

Considérant l'expérience de monsieur Stéphane Robitaille comme propriétaire et gestionnaire à son propre compte ;

Considérant l'intérêt démontré pour ce poste ;

Considérant que le salaire de monsieur Stéphane Robitaille sera ajusté en fonction de la moyenne pour un poste similaire dans le domaine municipal, et ce à compter du 1^{er} juin 2020 ;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par monsieur Patrick Pilon
Appuyé par monsieur Michel Fafard et résolu,

De nommer monsieur Stéphane Robitaille au poste de responsable des travaux publics et d'ajuster le salaire de celui-ci, selon les comparables du marché pour un poste similaire dans le domaine municipal, et ce à compter du 1^{er} juin 2020.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2020-05-109

(12) Fermeture des bureaux municipaux pour les vacances estivales

Considérant que la période des vacances de la construction est toujours plus tranquille au niveau administratif;

Considérant qu'il est de ce fait justifié de fermer le bureau municipal et de permettre aux employés municipaux réguliers d'y prendre leurs vacances;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par madame Hélène Houde
Appuyé par madame Lise L'Heureux et résolu,

Que le bureau municipal soit fermé du 19 juillet au 1^{er} août inclusivement 2020

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

2020-05-110

(13) Augmentation salariale de madame Marie-Claude Pouliot



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

11 mai 2020

Considérant que madame Marie-Claude Pouliot détient plus de 18 ans d'expérience en comptabilité ;

Considérant que le poste d'adjointe administrative qu'elle occupe est identique à celui qu'occupait madame Denyse Riquier ;

Considérant le salaire de madame Denyse Riquier ;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par madame Hélène Houde
Appuyé par monsieur Michel Fafard et résolu

D'augmenter le salaire de madame Marie-Claude Pouliot de 3.08\$ de l'heure à partir du 1^{er} juin 2020

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

2020-05-111

(14) Autorisation de dépense pour l'acte de vente par Me. Adelard Éthier

Considérant la demande du conseil de légaliser l'acte de vente du terrain des loisirs détenu par l'OBNL Service récréatif à la Municipalité ;

Considérant les coûts de vérification des titres par l'étude déposée au conseil le 13 avril ;

Considérant la soumission de Me. Adelard Éthier au montant de 5 841.42\$ plus taxe

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par madame Lise L'Heureux
Appuyé par monsieur Michel Fafard et résolu,

D'autoriser la dépense pour l'acte de vente par Me. Adelard Éthier au montant de 5 841.42\$ plus taxe

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2020-05-112

(15) Donner à contrat la mise à jour du site web à madame Elisabeth Boucher

Considérant les changements des tâches aux employés municipaux ;



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

11 mai 2020

Considérant que l'employé qui faisait la mise à jour du site web s'occupe de la comptabilité municipale ;

Considérant l'excellent travail de madame Elisabeth Boucher pour la mise en page du Norbertois ;

Considérant que madame Elisabeth Boucher demande 18.00\$ de l'heure ;

Considérant que la Municipalité aurait besoin de quelques heures par mois pour effectuer la mise à jour ;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par monsieur Stéphane Funaro
Appuyé par monsieur Michel Fafard et résolu,

De donner à contrat la mise à jour du site web de la Municipalité à madame Élisabeth Boucher pour quelques heures par mois au montant de 18\$ de l'heure

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2020-03-113

(16) Autorisation de dépense pour l'achat du balai pour le Kubota

Considérant l'usure du balai du petit tracteur Kubota ne permettant plus de donner les résultats voulus ;

Considérant que l'employé municipal doit faire la finition manuellement ;

Considérant le prix du balai de 5 018.00\$ plus taxes ;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par madame Hélène Houde
Appuyé par monsieur Patrick Pilon et résolu,

D'autoriser la dépense pour l'achat du balai pour le petit Kubota au montant de 5 018.00\$ plus taxe

Cette dépense sera financée par le fonds de roulement sur 5 ans

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Michel Fafard s'abstient de vote considérant que son fils travaille pour ce fournisseur



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

11 mai 2020

2020-05-114

(17) Autorisation de dépense pour acheter des encrages aux balises Peds Zone

Considérant que les blocs jaunes soutenant les balises peds zones sont plus propices à être accrochés ;

Considérant que les encrages permettent aussi une mobilité plus facile des balises;

Considérant que les encrages peuvent être retirés facilement avant la saison hivernale ;

Considérant le coût unitaire de 95.00\$ plus taxes pour chaque encrage et que la Municipalité compte en acheter dix (10) ;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par madame Lise L'Heureux
Appuyé par monsieur Michel Fafard et résolu,

D'autoriser l'achat de 10 encrages au coût unitaire de 95.00\$ plus taxes pour un total de 950.00\$ plus taxes

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2020-05-115

(18) Autorisation de dépense pour la génératrice 9000 watt

Considérant que le conseil aimerait avoir deux génératrices pour pallier au manque d'eau comme cela s'est produit en 2019 à la bibliothèque qui a duré plus de trois (3) jours;

Considérant que le conseil souhaite être en mesure d'offrir aux citoyens de St-Norbert, un point d'accès à de l'eau potable en cas de problèmes d'électricité de longue durée

Considérant que ces génératrices seront placées au garage municipal et autres bâtiments municipaux;

Considérant le coût pour une génératrice de 9000W au montant de 1 199.00\$ plus taxes;

Considérant que le conseil désire se procurer deux génératrices de 9000 watt;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par monsieur Michel Fafard
Appuyé par monsieur Stéphane Funaro et résolu,



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

11 mai 2020

D'autoriser l'achat de deux (2) génératrices de 9000W au montant de 1 199.99\$ plus taxe chacune.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2020-05-116

(19) Autorisation de dépense pour le projet lumineux domaine Ouellet

Considérant la demande de citoyens du domaine Ouellet d'avoir plus d'éclairage ;

Considérant que le projet consiste à poser quatre (4) poteaux en bois traité vert, six (6) potences de huit (8) pieds, six (6) têtes d'éclairages aux Dell avec photo cell de 90 watts, fil aérien duplex branché au lampadaire, l'autre extrémité sera branchée au réseau d'alimentation par Hydro Québec ;

Considérant que le coût de ce projet est de 7 900.00\$ plus taxes ;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par monsieur Michel Fafard
Appuyé par madame Hélène Houde et résolu,

D'autoriser la dépense pour le projet lumineux du domaine Ouellet au montant de 7 900.00\$ plus taxes

Cette dépense sera financée par le fonds de roulement sur 5 ans

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

~~2020-05-117~~

~~**(20) Autorisation de dépenses pour la réparation du branchement de l'égout sur un terrain en construction dans le domaine Ouellet**~~

REPORTÉ

Considérant que l'entrepreneur qui a posé l'égout dans le domaine Ouellet a fait remonter le tuyau à 2 pieds sous le niveau du terrain ;

Considérant que monsieur Benjamin Laroch construit sa maison en ce moment et qu'il ne peut se brancher à l'égout municipal sans l'achat d'une pompe pour expulser les eaux usées ;

Considérant que pour se brancher normalement, la Municipalité doit poser un tuyau et le faire passer à au moins 7 pieds du sol selon les normes ;



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

11 mai 2020

Considérant les soumissions obtenues pour effectuer le travail d'excavation par l'entreprise Excavation Clément Moreau Inc au montant de 3 000.00\$ plus taxes et pour asphalter de l'entreprise Asphalte Vincent Inc. au montant de 1 150.00\$ plus taxe ;

Considérant que le citoyen est prêt à défrayer la moitié des coûts des travaux et que la Municipalité lui enverra une facture ;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par
Appuyé par et résolu,

D'autoriser la dépense pour la réparation du branchement de l'égout dans le domaine Ouellet au montant de 3 000.00\$ plus taxe de l'entreprise Excavation Clément Moreau Inc et de 1 150.00\$ plus taxe pour asphalter de l'entreprise Asphalte Vincent Inc.
La Municipalité facturera le citoyen la moitié au coût total des travaux.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2020-05-118

(21) Installation des modules de jeux et subvention

Il est proposé par monsieur Stéphane Funaro, appuyé par monsieur Michel Fafard et résolu, que si la subvention du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur, au programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) pour les modules de jeux n'est pas octroyée à la Municipalité, les modules de jeux seront installés et financés par la taxe d'accise (TECQ). Ce qui permettra de débiter la préparation du terrain au cours de la saison estivale et ainsi en assurer sa réalisation.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

SUIVI ET AFFAIRES NOUVELLES

(22) Période de questions

Selon le décret ministériel en date du 26 avril, les citoyens ont pu poser des questions avant la séance et à travers de Facebook Live en séance tenante



Municipalité
de St-Norbert

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

11 mai 2020

2020-05-119

(23) Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Patrick Pilon, appuyé par monsieur Michel Fafard et unanimement résolu de lever la séance à 20h36.

Michel Lafontaine
Maire

Caroline Roberge
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Michel Lafontaine, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Lafontaine, maire
